



HAL
open science

Il y a des gens ils ont mauvais caractères. A propos du rôle de il y a

Injoo Choi-Jonin, Véronique Lagae

► **To cite this version:**

Injoo Choi-Jonin, Véronique Lagae. Il y a des gens ils ont mauvais caractères. A propos du rôle de il y a. A. Murguía. Sens et Références, Mélanges Georges Kleiber, Gunter Narr Verlag, pp.39-66, 2005. hal-04307964

HAL Id: hal-04307964

<https://hal.science/hal-04307964>

Submitted on 26 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Injoo CHOI-JONIN (Université de Toulouse-Le Mirail & ERSS, UMR 5610 CNRS)
Véronique LAGAE (Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis & CAMELIA, EA 2446)

Il y a des gens ils ont mauvais caractère. A propos du rôle de il y a

L'étude que nous proposons ici concerne un phénomène attesté surtout à l'oral, à savoir la reprise pronominale d'un constituant nominal (syntagme nominal indéfini ou défini, nom propre ou pronom clitique *en* suivi éventuellement d'un quantifieur) introduit par *il y a* :

- (1) **il y a des gens ils** avaient acheté un tapis, ben, ils ont dû se déshabiller mais vraiment jusqu'à la petite culotte, quoi (Maroc, 28 : 1-2)¹
- (2) **il y a le copain il** a tué une poule d'eau (ex. oral *in* Jeanjean, 1979 : 132)
- (3) **il y a Jocelyne**, sur neuf films **elle** leur en a refusé huit (ex. oral *in* Jeanjean, 1979 : 132)
- (4) **Il y en a ils** ont mauvais caractère (ex. oral *in* Giacomi et Véronique, 1982 : 240)
- (5) dans les autres camions il y avait beaucoup d'officiers et puis les camions n'étaient pas bâchés (...) à un moment donné, on était dans le camion et il s'est mis à pleuvoir, alors **il y en a un il** a ouvert son caban et puis il nous prenait comme ça, il dit : « moi je suis la mère poule qui couve mes poussins » (Louissette, 68)

Ce phénomène a été remarqué par plusieurs linguistes qui se sont intéressés à la production orale. C. Jeanjean (1979 : 132), dans son étude de la construction *il y a*, signale quelques exemples oraux attestés, mais n'en fait pas un cas particulier parce qu'elle considère qu'il s'agit de deux unités syntaxiques. En effet, selon cet auteur, la construction *il y a le copain* de l'exemple (2) formerait une unité syntaxique autonome², distincte de la construction verbale qui suit : *il a tué une poule d'eau*. Elle serait ainsi différente de la construction *il y a le copain qui a tué une poule d'eau*, dans laquelle *il y a* n'est pas un verbe constructeur mais un dispositif et le constituant nominal qui suit *il y a* n'est pas le complément construit par ce dernier mais le sujet du verbe *tuer*.

Cl. Blanche-Benveniste (1997 : 93-94) parle d'un dispositif auxiliaire de la détermination nominale pour la construction en *il y a...qui*. Cette dernière serait utilisée régulièrement en langue de conversation afin d'éviter de disposer directement le sujet indéfini avant le verbe (*peu de gens font quelque chose* vs *il y a peu de gens qui font quelque chose*). Par ailleurs, la forme *il y en a qui*, avec le pronom *en* et sans aucun lexique nominal, serait devenue l'équivalent usuel du pronom indéfini *certain* (*il y en a qui s'en foutent pourvu qu'ils ne paient pas* vs *certain s'en foutent pourvu qu'ils ne paient pas*). Quant à *il y en a* dépourvu de *qui*, il fonctionnerait comme un élément disloqué, à gauche comme à droite de la construction :

- (6) **il y en a** ils s'étaient ramené des tenues africaines et jamais ils les auraient mises (ex. oral *in* Blanche-Benveniste, 1997 : 94)
- (7) **il y en a** les maris sont docteurs (ex. oral *in* Blanche-Benveniste, 1997 : 94)
- (8) ils mangent rien du tout **il y en a** (ex. oral *in* Blanche-Benveniste, 1997 : 94)

Ainsi, pour Cl. Blanche-Benveniste, entre la tournure avec *il y en a* et celle qui utilise le pronom indéfini *certain*, il n'y a pas de différence syntaxique à proprement parler mais seulement une différence dans le choix du morphème marquant le caractère indéfini.

¹ La plupart des exemples cités sont issus de corpus oraux, certains transcrits dans le cadre du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe, d'autres établis dans le cadre du projet d'ACI, porté par E. Delhay-Roussari, « Etude variationniste de l'accentuation et des interfaces Phonologie / Syntaxe / Sémantique en français contemporain : Description et Modélisation », d'autres encore réalisés dans le cadre des cours dispensés par I. Choi-Jonin à Strasbourg et à Toulouse. Pour en faciliter la lecture, les hésitations et différents sigles liés à l'oralité ont été supprimés.

² La preuve que *il y a* est un verbe constructeur exigeant un complément serait que ce dernier peut être nié : *il n'y a pas le copain il a tué une poule d'eau* (1979 : 155). L'acceptabilité de cette négation ne nous paraît cependant pas meilleure que **il n'y a pas le copain qui a tué une poule d'eau*, rejeté par l'auteur parce que « aucun constituant P0 [c'est-à-dire sujet] ne [peut] être nié dans son extension ».

P. Cappeau et J. Deulofeu (2001) restent plus ou moins dans la même lignée que Cl. Blanche-Benveniste. D'après eux, dans les constructions *il y en a...qui* et *il y en a... il(s)*, *il y a* fonctionne respectivement comme stabilisateur d'un sujet indéfini et stabilisateur d'un topique indéfini, la seule différence qui les sépare étant le système d'organisation syntaxique ; en effet, la première construction doit être analysée dans le système micro-syntaxique, qui repose sur la notion de rection, alors que la seconde doit être analysée dans le système macro-syntaxique, qui repose sur « les constructions de type paratactique, catégorie dont relève la construction topic-comment » (2001 : 59).

Comme Cl. Blanche-Benveniste, P. Cappeau et J. Deulofeu, nous estimons que le segment *il y a* SN suivi d'une autre construction verbale (le type *il y a...il(s)*) ne forme pas une unité syntaxique autonome. La suppression de la construction verbale rend en effet l'énoncé incomplet (1a, 5a) et la construction *il y a* ne peut pas recevoir la négation³ (4a) :

- (1-a) ?? *il y a des gens*
- (5-a) ?? *il y en a un*
- (4-a) * *il n'y en a pas ils ont mauvais caractère*

On pourrait ainsi admettre que la construction en *il y a* forme avec la construction verbale qui suit un ensemble discursif.

Ceci dit, les études précédemment citées ne répondent pas à un certain nombre de questions qui peuvent être posées face aux constructions qui nous intéressent :

(i) les auteurs comparent la configuration *il y a... il(s)* à la construction *il y a... qui*, sans vraiment préciser ni de quel type de relative, ni de quel emploi de *il y a* il s'agit, alors que ces distinctions peuvent contribuer à mieux établir le champ de comparaison ;

(ii) ils considèrent *il y a* comme stabilisateur d'un sujet ou d'un topique indéfinis, alors que dans *il y a... (ils)* aussi bien que dans *il y a...qui* peut figurer un constituant nominal défini (2-3). En outre, le constituant nominal qui suit *il y a* n'est pas toujours repris par le pronom relatif *qui* ou par le clitique sujet, mais peut être repris par le pronom relatif *que* ou par un clitique objet (*il y en a qu'on appelle sèches pulvérulentes ; il y en a un je le connais vachement bien*). Le rôle de *il y a* ne semble donc pas pouvoir être réduit à celui de support d'un sujet ou d'un topique indéfinis ;

(iii) P. Cappeau et J. Deulofeu (2001)⁴ considèrent que dans *il y en a... il(s)*, l'indéfini a une valeur existentielle, alors que dans *il y en a...qui*, il opère une partition. Or, les données dont nous disposons ne semblent pas confirmer cette analyse. D'autre part, les auteurs s'intéressent surtout à la structure *il y en a (quantifieur)* en laissant de côté celle qui comporte un syntagme nominal⁵. La question de la lecture que reçoivent les indéfinis se pose donc aussi pour ce dernier cas.

Nous traiterons dans un premier temps (section 1) les questions 1 et 3. Une fois défriché le champ de comparaison entre les deux structures (*il y a...il(s)* et *il y a...qui*), nous essaierons d'éclairer le rôle de *il y a* dans chacun des deux cas (section 2). Nous continuerons à utiliser par commodité les dénominations *il y a...qui* et *il y a...il(s)*, bien que le pronom relatif puisse varier dans certains types de relative et que le constituant nominal qui suit *il y a* ne soit pas toujours repris par un pronom clitique sujet.

1. Dans quels cas *il y a...il(s)* est-il comparable à *il y a...qui* ?

Plusieurs paramètres nous permettront de décrire les conditions d'emploi des deux tournures et serviront de base de comparaison. Ainsi, il s'avère nécessaire de distinguer différents emplois de *il y a* et différents types de relatives, tout en précisant leurs (in)compatibilités avec tel

³ Cette deuxième propriété n'est cependant pas réservée à la construction *il y a...il(s)*. Elle caractérise également le premier constituant d'un couplage de constructions verbales, étudié par J. Deulofeu (1989) : *ils dansaient on aurait dit des américains* vs ?? *ils ne dansaient pas on aurait dit des américains*.

⁴ «[...] ; *il y en a...il(s)* prend intacte la valeur d'indéfini, elle pose comme existante la forme qu'elle cadre ; *il y en a...qui* tend à fonctionner comme une extraction : [...]» (Cappeau et Deulofeu, 2001 : 79)

⁵ Les auteurs justifient ce choix par l'objectif qu'ils se sont donné. Ils comparent en effet les quantifieurs indéfinis introduits par *il y en a* et ceux qui occupent directement la position sujet (*il y en a beaucoup qui sont déçus* vs *beaucoup sont déçus*).

ou tel type de constituant nominal (SN défini, SN indéfini, pronom *en*). Pour les constituants nominaux indéfinis, il convient en outre de prendre en compte la distinction entre les lectures partitive et existentielle, ainsi que le type de prédicat (spécifiant ou non spécifiant) qui suit *il y a* SN, les deux oppositions étant étroitement liées, comme l'a clairement montré G. Kleiber (1981a, 1981b, 1987 : 34-44, 2001). En effet, dans un exemple tel que (9-a), le référent du SN indéfini à lecture existentielle *un avion* n'est porté à l'existence que par le biais du prédicat *s'est écrasé hier dans les Vosges*.

(9-a) Un avion s'est écrasé hier dans les Vosges. (Kleiber, 2001 : 49)

De plus, ce SN indéfini ne peut recevoir d'interprétation spécifique⁶ que lorsqu'il se combine, comme c'est le cas ici, avec un prédicat dit *spécifiant*, essentiellement événementiel, permettant un ancrage spatio-temporel (localisation externe). Si le prédicat exprime une propriété stable ou non, mais localisable uniquement dans le référent (localisation interne), l'énoncé devient peu acceptable en lecture existentielle (9-b) ; le prédicat est dit *non spécifiant*.

(9-b) ?Un avion est gris. (Kleiber, 2001 : 52)

Lorsque le SN indéfini s'utilise en lecture partitive (10-a), le référent n'est pas installé uniquement par le biais du prédicat, mais il est présenté comme appartenant à un ensemble (*la voiture*) déjà installé. Il s'ensuit que ces SN peuvent recevoir une interprétation spécifique quel que soit le prédicat, donc même avec un prédicat non spécifiant (10-b).⁷

(10-a) Une roue a été arrachée (en parlant d'une voiture). (Kleiber, 2001 : 61)

(10-b) Une roue est ovale.

Étant donné que la configuration *il y a... il(s)* a été moins étudiée que la construction *il y a...qui*, nous commencerons par cette dernière, afin de déterminer dans quels cas elle est comparable à *il y a...il(s)*.

1.1. Différents emplois de *il y a*

Outre l'emploi temporel (*il y a trois semaines*), on peut distinguer trois emplois principaux de *il y a*, à savoir les emplois locatif, existentiel et présentatif (ou événementiel). D'après J.-M. Léard (1992 : 31-35), *il y a* locatif (11-a) peut être paraphrasé par *il se trouve* ou *on aperçoit* alors que *il y a* existentiel (12-a) peut être paraphrasé par *il existe* ou *on trouve* :

(11-a) Sur l'autre trottoir, **il y a** quelques hommes. Ils sont immobiles, ils ne parlent pas. (Le Clézio, *Désert*)

(11-b) Sur l'autre trottoir, il se trouve / on aperçoit quelques hommes.

(12-a) mais **il y a** des gens qui sont allergiques [aux piqûres d'abeilles] (Abeilles, 73)

(12-b) il existe / on trouve des gens qui sont allergiques.

Il isole également des tours clivés, qui comprennent les formes avec restriction de type *il n'y a que SN qui / que* (13), les « tours clivés rhématisants » (14) et les « tours clivés présupposants » (15-a), plus proches des clivées en *c'est SN qui / que* (15-b) (Léard 1992 : 48-81). V. Lagae et Ch. Rouget (1998) ajoutent à ces tours la structure (16-a), proche d'une pseudo-clivée (16-b).

(13) **Il n'y a qu'**avec toi que je me sens en sécurité. (Léard, 1992 : 31)

(14) **Il y a** le téléphone qui sonne.

(15-a) pourquoi faire de l'image ? est-ce que les gens en ont besoin ? non, **il y a** les annonceurs qui en ont besoin, tu comprends, c'est les annonceurs (Opérateur de prise de vue, 76)

(15-b) c'est les annonceurs qui en ont besoin

(16-a) **il y a** quelque chose qui est dangereux **c'est** qu'il n'y a pas de barrière (Bus E, 71)

(16-b) ce qui est dangereux, c'est qu'il n'y a pas de barrière

⁶ Voir pour la lecture spécifique et non spécifique d'un indéfini, Kleiber (1981a : 146-151).

⁷ Il est clair que cette présentation très succincte de ces notions ne nous permet pas d'aborder ici toutes les propriétés qui les caractérisent et dont fait état Kleiber (2001).

Dans la présente étude, nous nous intéresserons parmi les tours (pseudo-)clivés seulement au deuxième type, appelé par J.-M. Léard « tours clivés rhématisants » et que nous désignerons par *il y a* présentatif⁸.

J.-Cl. Anscombe (1996 : 95-97) oppose *il y a* existentiel et *il y a* présentatif au moyen des propriétés suivantes :

(i) *il y a* existentiel est remplaçable par *il existe*, ce qui n'est pas possible pour *il y a* présentatif :

(17-a) Il y a (des /beaucoup de / plusieurs) conducteurs qui sont potentiellement dangereux. (Anscombe, 1996 : 95)

(17-b) Il existe (des /beaucoup de / plusieurs) conducteurs qui sont potentiellement dangereux.

(18-a) Il y a (des /beaucoup de / plusieurs) conducteurs de taxi qui font grève. (Anscombe, 1996 : 96)

(18-b) ?? Il existe (des /beaucoup de / plusieurs) conducteurs de taxi qui font grève.

(ii) *il y a* existentiel, contrairement à *il y a* présentatif, ne se combine pas avec *la plupart*, *la majorité*, *tous* :

(19-a) ?? Il y a (la plupart des /la majorité des /tous les) conducteurs qui sont potentiellement dangereux. (Anscombe, 1996 : 96)

(19-b) Il y a (la plupart des /la majorité des /tous les) conducteurs de taxi qui font grève.

(iii) *il y a* existentiel caractérise les éléments d'une sous-classe (c'est pourquoi il ne s'applique pas aux syntagmes de type générique), alors que *il y a* présentatif sert à introduire un propos à interprétation événementielle sur un thème antérieur et répond à la question *qu'est-ce qu'il y a ?* ou *qu'est-ce qui se passe*. Comme *il y a* constitue dans ce dernier cas une marque explicite de processivité, il ne peut pas introduire des énoncés exprimant des propriétés.

Ce dernier point nous semble devoir être mis en rapport avec le type de constituant nominal introduit par *il y a*. *Il y a* existentiel, caractérisant les éléments d'une sous-classe, ne peut pas accueillir un SN défini (cf. Giry-Schneider 1988, Léard 1992 : 31-35) et lorsqu'il accueille un SN indéfini, ce dernier ne peut recevoir qu'une lecture partitive⁹. En effet, à la suite de l'exemple (17-a), on peut ajouter *pas tous* ou établir un contraste avec un autre sous-ensemble (17-c) et on constate par ailleurs que le prédicat de la relative est non spécifiant¹⁰.

(17-c) Il y a des conducteurs qui sont potentiellement dangereux, mais pas tous / mais il y en a aussi qui ne sont pas dangereux.

En revanche, *il y a* présentatif peut accueillir aussi bien un constituant nominal défini (14) qu'un constituant indéfini et dans ce dernier cas, le SN peut recevoir une lecture existentielle (18-a) ou une lecture partitive (10-c).

(10-c) Il y a une roue qui a été arrachée (en parlant d'une voiture).

Le prédicat de la relative doit en outre être spécifiant, car si on le remplace par un prédicat non spécifiant dans un exemple tel que (18-a), le résultat ne forme plus une réponse satisfaisante à la

⁸ Les autres types de tours clivés ont effectivement des propriétés très comparables à celles de la clivée en *c'est...qui/que* ou de la pseudo-clivée en *ce qui... c'est*. Voir à ce sujet Pierrard (1985), Léard (1992 : 52-58), Furukawa (1996b), Lagae et Rouget (1998).

⁹ Nous ne prenons en considération ici que les emplois spécifiques standards des indéfinis. Pour ce qui est des autres lectures spécifiques en emploi existentiel (le cas d'ambiguïté référentielle indéfinie illustré par l'exemple *Un soldat monte la garde tous les jours devant le parlement* et la lecture dite *taxinomique* des SN indéfinis), nous renvoyons à Kleiber (2001 : 59-61).

¹⁰ Selon Kleiber (1981 b : 223), « le tour impersonnel *Il existe...* n'est compatible qu'avec les relatives non spécifiantes, alors que la tournure *Il y a...* admet les deux types de relatives [spécifiantes et non spécifiantes] ». Or si on distingue différents types d'*il y a*, on s'aperçoit que seul *il y a* locatif admet les deux types de prédicats, alors que *il y a* existentiel ne se combine qu'avec les prédicats non spécifiantes et *il y a* présentatif avec les prédicats spécifiantes. Cette analyse ne contredit pas celle de Kleiber dans la mesure où une des propriétés de *il y a* existentiel est d'être paraphrasable par *il existe* et une de celles de *il y a* présentatif est d'être suivi d'un prédicat spécifiant.

question *Qu'est-ce qui se passe ?* mais relève au contraire de *il y a* existentiel combiné avec un SN indéfini à lecture partitive.

(18-c) Qu'est-ce qui se passe ? - ?? Il y a des conducteurs de taxi qui sont gros.

(18-d) Il existe/on trouve des conducteurs de taxi qui sont gros.

Enfin, *il y a* locatif peut être suivi d'un constituant nominal défini (*il y avait Dupont à sa soutenance*) ou d'un constituant nominal indéfini à lecture existentielle (11-a).

(11-a) Sur l'autre trottoir, **il y a** quelques hommes. Ils sont immobiles, ils ne parlent pas. (Le Clézio, *Désert*)

Comme l'illustre ce dernier exemple, *il y a* locatif constitue grâce à la localisation spatiale un prédicat spécifiant, ce qui explique pourquoi il est toujours compatible avec un SN indéfini à lecture existentielle, avec ou sans relative et quel que soit le prédicat de cette relative. En effet, l'adjonction d'une relative à prédicat non spécifiant n'entre pas en conflit avec l'interprétation existentielle du SN *quelques hommes*, car c'est le complément locatif *sur l'autre trottoir* et non le prédicat de la relative qui contribue à établir la spécificité du SN indéfini existentiel (cf. Kleiber, 2001 : 57).

(11-c) Sur l'autre trottoir, il y a quelques hommes qui sont gros.

La lecture partitive paraît par contre plus difficile, comme le montre l'acceptabilité douteuse du déterminant *certain*, qui ne permet qu'exceptionnellement la lecture existentielle (cf. infra, par. 1.3.1.). Les exemples convaincants sont rares, mais l'exemple (20) avec le pronom *en* atteste qu'on ne peut toutefois pas exclure cette possibilité.

(11-d) ??Sur l'autre trottoir, il y a certains hommes.

(20) et puis dans cette maison il y a des garçons, des jeunes, et puis **il y en a** un qui doit avoir vers les dix ans ou neuf ans et les autres se moquaient (ET, 2)

En résumé, les trois emplois de *il y a* peuvent être distingués par les propriétés suivantes : la possibilité de paraphrase ; le type de constituant nominal introduit par *il y a* ; le type de prédicat de la relative qui suit *il y a* :

Tableau 1 : Différents emplois de *il y a*

<i>il y a</i> \ propriétés	Paraphrase	Type de constituant nominal introduit par <i>il y a</i>			Prédicat de la relative Spécifiant
		Défini	Indéfini		
			partitif	existantiel	
locatif	<i>il se trouve on aperçoit</i>	+	(+)	+	±
existantiel	<i>il existe on trouve</i>	-	+	-	-
présentatif		+	+	+	+

Le tableau (1) montre que *il y a* locatif et *il y a* existentiel se distinguent non seulement par la possibilité de paraphrase mais aussi par le type de constituant nominal introduit par *il y a* ainsi que par le type du prédicat de la relative qui suit *il y a* : *il y a* existentiel, contrairement à *il y a* locatif, ne peut pas accueillir un constituant nominal défini et n'accepte que des prédicats non spécifiants dans la relative. Quant à *il y a* présentatif, il se différencie des deux autres emplois par le fait que le constituant nominal y est le moins contraint, d'une part, et, d'autre part, par le caractère nécessairement spécifiant du prédicat de la relative. On verra dans la section suivante que certaines de ces particularités s'expliquent lorsque l'on considère que les relatives apparaissant dans les divers exemples ne sont pas toutes du même type.

1.2. Relative adjective et relative prédicative

Si la relative ne semble pas nécessaire dans le cas de *il y a* existentiel (21) et *il y a* locatif (11-a), il est beaucoup plus difficile de la supprimer dans les constructions avec *il y a* présentatif :

- (21) il y a deux sortes de sections (AUV, 003-F31-002-011)
- (11-a) Sur l'autre trottoir, il y a quelques hommes. (Le Clézio, *Désert*)
- (22-a) et une fois il y avait un monsieur qui passait par là (Louissette : 60)
- (22-b) ??et une fois il y avait un monsieur

Il n'est toutefois pas exclu de trouver *il y a* présentatif construit uniquement avec un syntagme nominal, à condition que ce dernier puisse donner lieu à une interprétation événementielle comme c'est le cas dans la suite de l'exemple (22-a) avec le nom déverbal *bombardement*.¹¹

- (22-a) et une fois il y avait un monsieur qui passait par là et **il y avait un bombardement** (Louissette : 60)

Par ailleurs, on constate que les relatives accompagnant *il y a* présentatif sont soumises à des contraintes particulières lorsqu'on les compare avec les relatives accompagnant *il y a* existentiel ou locatif. Il s'agit de contraintes qui caractérisent les relatives prédicatives¹², relatives qui ne constituent pas un syntagme nominal avec leur antécédent et qui s'opposent aux relatives adjectives entre autres par les propriétés suivantes¹³ :

(i) le choix du pronom relatif est libre dans les relatives adjectives, alors que dans les relatives prédicatives, le pronom est obligatoirement *qui* en fonction de sujet (cf. Rothenberg 1979 : 357, Giry-Schneider 1988 : 88-89, Furukawa 1996a : 83, Lagae et Rouget 1998 : 315). Comparez la relative en (22-a) avec la relative adjective en (23-a) et la relative suivant *il y a* locatif en (24-a) :

- (22-c) ?? et une fois il y avait un monsieur que je voyais passer par là / avec qui Marie discutait
- (23-a) Je connais le monsieur qui passe par là.
- (23-b) Je connais le monsieur que tu vois là / avec qui Marie discute.
- (24-a) il ne survit qu'à cause de la solidarité parce que, s'il se retrouve dans une cellule où **il y a** des gens **qui** ont de l'argent et **qui** mangent, ils vont pas manger sous son nez (Baumettes : 13-14)
- (24-b) il se retrouve dans une cellule où il y a des gens qu'il connaît / avec qui il peut discuter

(ii) la relative adjective est remplaçable par un adjectif ou par un syntagme prépositionnel adnominal, ce qui n'est pas possible pour la relative prédicative (cf. Léard 1992 : 31-35) :

- (22-d) ?? et une fois il y avait un monsieur âgé / de mon village
- (23-c) Je connais le monsieur âgé / en noir.
- (24-c) il se retrouve dans une cellule où il y a des gens riches / de son âge

(iii) le prédicat de la relative prédicative doit être obligatoirement spécifiant, alors que cette contrainte ne s'applique pas à la relative adjective (cf. Giry-Schneider 1988 : 95, Léard 1992 : 52-53, Furukawa 1996a : 83, Lagae et Rouget 1998 : 319) :

- (22-e) ?? et une fois il y avait un monsieur qui était gros
- (22-f) et une fois il y avait un monsieur qui jouait de la guitare
- (23-d) Je connais le monsieur qui est gros.
- (23-e) Je connais le monsieur qui joue de la guitare.

¹¹ Voir Giry-Schneider (1988) et Anscombe (1996) pour d'autres exemples de ce type.

¹² Pour Giry-Schneider (1988), il ne s'agit pas vraiment d'une relative mais d'une « pseudo-relative », dérivant d'une pseudo-complétive. Ainsi, *il y a le lavabo qui déborde* dériverait de *il y a que le lavabo déborde*.

¹³ Les relatives prédicatives en *avoir* ne fonctionnent pas toutes de la même manière. En effet, selon Lagae et Rouget (1998), celles qui sont construites avec *j'ai / il a* (*ils ont le nez qui coule* (Pharmacienne, 46)) possèdent des propriétés partiellement différentes de celles qui sont construites avec *il y a* ou avec *tu as* (*alors tu as l'Américain qui fait miaou* (Histoire drôles, 15)). Le pronom de 2^e personne (*tu* ou moins fréquemment *vous*) ne réfère pas dans ce dernier cas à un interlocuteur déterminé, mais il désigne un référent humain indéterminé.

La relative prédicative se distingue également de la relative de perception (*il entend le bébé qui pleure*), dont nous ne faisons pas état ici. Voir à ce sujet Rothenberg (1979), Prebensen (1982), Kleiber (1988), Muller (1995), Lambrecht (2000).

- (24-d) il se retrouve dans une cellule où il y a des gens qui sont gros
 (24-e) il se retrouve dans une cellule où il y a des gens qui jouent de la guitare

(iv) *il y a* peut rester au présent quels que soient les compléments temporels ou le temps verbal utilisé dans la relative prédicative, ce qui est impossible dans le cas d'une relative adjective (cf. Rothenberg 1979 : 357, Giry-Schneider 1988 : 89, Lambrecht 1988 : 157, Lagae et Rouget 1998 : 321) :

- (22-g) et une fois il y a un monsieur qui passait par là
 (23-f) *A cette époque, je connais un monsieur qui jouait de la guitare.
 (24-f) *il se retrouvait dans une cellule où il y a des gens qui avaient de l'argent

(v) *il y a* paraît peu compatible avec la négation lorsqu'on a affaire à une relative prédicative suivant un SN défini (cf. Léard 1992 : 37-38, Lagae et Rouget 1998 : 322) :

- (14-a) *Il n'y a pas le téléphone qui sonne.
 (23-g) Je ne connais pas le monsieur qui passe par là.

Il résulte de ce qui précède que *il y a* existentiel et *il y a* locatif s'accompagnent d'une relative adjective et que *il y a* présentatif se construit avec une relative prédicative.

1.3. Le constituant nominal et le prédicat

1.3.1. *Il y a ...qui*

Nous examinons à présent de façon plus détaillée la distribution de *il y a...qui* selon le type de constituant nominal qui joue le rôle de l'antécédent de la relative et selon le type de prédicat de la relative (\pm spécifiant). Nous distinguerons deux emplois du pronom *en*, *en* anaphorique (28) et *en* nominal (29), comme le font P. Cappeau et J. Deulofeu (2001). Le *en* nominal, à la différence du *en* anaphorique, n'a pas d'antécédent qui lui fournisse l'élément lexical repris par anaphore¹⁴ et renvoie par défaut à un référent pluriel indéterminé et humain.

Si le prédicat de la relative doit être obligatoirement spécifiant, on a *il y a* présentatif suivi d'une relative prédicative, et ce, quel que soit le type de constituant nominal : SN défini (25), SN indéfini à lecture existentielle (26) ou à lecture partitive (27), pronom *en* anaphorique (28) ou nominal (29).

- (25) Monsieur le Président, **il y a** la Suisse qui a envahi notre pays (Histoires drôles, 45)
 (26) et une fois **il y avait** un monsieur qui passait par là et il y avait un bombardement (Louissette, 60)
 (27) c'est vrai que **il y a** des collègues qui ont dit : « ouais, j'achète pas La Marseillaise » (Navale, 50)
 (28) il y a dix centres actuellement en France et **il y en a** bien six ou sept qui vont s'éteindre mais nous, ça marche très bien (AUV, 022-F01-003-007)
 (29) Manhattan. On n'y entre qu'à pied, comme à l'église. C'est le beau cœur en Banque du monde d'aujourd'hui. **Il y en a** pourtant qui crachent par terre en passant. (Céline, *Voyage au bout de la nuit*)

Si le prédicat de la relative peut être non spécifiant et que l'antécédent est défini (30) ou indéfini à lecture existentielle (31), on a *il y a* locatif suivi d'une relative adjective, appositive (30) ou restrictive (31) :

- (30) L1 : qui il y avait à part Gilbert ?
 L2 : **il y avait** Daniel Agostini qui est un DEUG d'Arles (Syndicat, 20)
 (31) s'il se retrouve dans une cellule où **il y a** des gens qui ont de l'argent et qui mangent, ils vont pas manger sous son nez (Baumettes, 13)¹⁵

¹⁴ A propos du cas particulier de la référence au moyen de *en* quantitatif, voir notamment Milner (1978 : 49-52), Lamiroy (1991) et Lagae (1997, 2001).

¹⁵ Cet exemple illustre de plus la possibilité de coordonner une relative avec prédicat non spécifiant et une relative avec prédicat spécifiant, ce qui est évidemment exclu pour les relatives prédicatives construites avec *il y a* présentatif : ?? et une fois il y avait un monsieur qui passait par là et qui était gros.

Si le prédicat de la relative est non spécifiant et que l'antécédent est indéfini à lecture partitive (32) - (33), on a soit *il y a* locatif, soit *il y a* existentiel suivis d'une relative adjective. Il en va de même quand l'antécédent est représenté par le pronom *en*, qu'il soit anaphorique (34) – (35) ou nominal (36) – (37) :

- (32) mais **il y a** des gens qui sont allergiques [aux piqûres d'abeilles] et nous en avons la preuve flagrante dans cette maison (Abeilles, 73)
- (33) [la gelée royale] **il y a** beaucoup de gens qui en usent et qui en achètent malgré son prix assez important quand même (Abeilles, 30)
- (34) il y a deux sortes de sections, c'est-à-dire de groupes de base, **il y en a** qui sont horizontaux (AUV, 003-F31-002-011)
- (35) un milieu sélectif est toujours mis au point en se disant : on veut recueillir tel microbe et pas les autres, donc on va mettre une substance que supporte ce microbe et pas les autres, mais en général, (...) si on considère tous ceux qui existent sur la nature, **il y en aura** toujours quelques-uns qui supporteront aussi (Hopwood, 36)
- (36) (...) je ne désespérais pas de pouvoir dire à quelqu'un, d'un air faussement détaché : « Salut, je suis ta fille ! Comment ça va ? »... Qui sait ? **Il y en a** qui sont persuadés qu'ils finiront par toucher le loto. Moi aussi, j'y croyais dur comme fer ! (C. Aventin, *Le Cœur en poche*)
- (37) Il empuantera encore pour des temps et des temps le sang d'assassin, que je te dis ! Ah **il y en a** qui vont au Théâtre pour se faire des émotions ! Mais je vous le dis : il est ici le Théâtre ! (Céline, *Voyage au bout de la nuit*)

Le pronom clitique *en* figurant dans *il y en a*, qu'il soit anaphorique ou nominal, semble fonctionner comme un SN indéfini à lecture partitive. Ceci pourrait trouver une explication simple si l'on admet, comme le propose Cl. Blanche-Benveniste (1997 : 94), que *il y en a* fonctionne comme une variante morphologique de *certain*¹⁶. *Certain*, en tant que déterminant, a dans la plupart des cas une lecture partitive sans toutefois exclure complètement la lecture existentielle. Ce dernier cas est possible sous trois conditions, mises en évidence par A. Theissen et C. Benninger (2003) : le nom tête désigne ce que J. Lyons nomme des entités du deuxième ordre (événement, processus, état) ou du troisième ordre (raison, proposition) plutôt que des entités du premier ordre (*garçon, table*) ; le prédicat est du type qui amène l'occurrence à l'existence comme *faire naître, se voir imposer* ; le SN indéfini *certain N* doit occuper la position objet et non sujet. Autrement dit, en position sujet, *certain N* reçoit une lecture partitive et plus difficilement une lecture existentielle.

L'idée que *certain* soit une simple variante morphologique de *il y en a* n'est cependant pas tout à fait satisfaisante. Comme le montrent A. Theissen et C. Benninger (2003 : 484-487), à la suite de P. Gondret (1976), *certain* a une valeur fortement discriminative ou un trait de distinctivité. Etant donné que le référent est saisi avec *certain* qualitativement (plutôt que quantitativement), il est dans l'impossibilité de donner lieu à la lecture non spécifique (*certain N* ne peut en effet pas être interprété comme *n'importe quel N*). Ces propriétés opposent *certain* à *quelques*, avec lequel l'idée de quantité l'emporte sur la qualité. Or, *il y en a* peut se combiner aussi bien avec *certain* qu'avec *quelques*, comme le montrent les exemples suivants :

- (38) donc c'est vrai que ce sont des mots qui s'enchaînent, **il y en a certains** qui sont des véritables magiciens du verbe (Justice, 13)
- (35) [les microbes] si on considère tous ceux qui existent sur la nature **il y en aura** toujours **quelques-uns** qui supporteront aussi [la substance] (Hopwood, 36)

De plus, *il y en a*, contrairement à *certain*, peut avoir une lecture non spécifique :

- (39-a) ça peut se trouver au moment où **il y en a** qui sont en train de manger (Baumettes, 15)
- (39-b) ??ça peut se trouver au moment où **certain** sont en train de manger

¹⁶ *Certain*, comme *il y en a*, permet aussi bien l'emploi anaphorique que l'emploi nominal. Voir à ce sujet, Benninger et Theissen (2000) et Cappeau (2001).

En guise de conclusion de cette section, nous présentons dans le tableau suivant le résumé des analyses précédentes :

Tableau 2 : *il y a...qui*

		Prédicat spécifiant	Prédicat non spécifiant	Prédicat ± spécifiant
SN Déf.		<i>il y a</i> [prés] Rel.Préd		<i>il y a</i> [loc] Rel.Adj
SN Ind.	existentiel	<i>il y a</i> [prés] Rel.Préd		<i>il y a</i> [loc] Rel.Adj
	partitif	<i>il y a</i> [prés] Rel.Préd	<i>il y a</i> [exist] Rel.Adj	<i>il y a</i> [loc] Rel.Adj
<i>il y en a</i> (anaphorique)		<i>il y a</i> [prés] Rel.Préd	<i>il y a</i> [exist] Rel.Adj	<i>il y a</i> [loc] Rel.Adj
<i>il y en a</i> (nominal)		<i>il y a</i> [prés] Rel.Préd	<i>il y a</i> [exist] Rel.Adj	<i>il y a</i> [loc] Rel.Adj

Il y a présentatif se combine uniquement avec une relative prédicative et avec un prédicat spécifiant, mais ne subit pas de contrainte concernant le constituant nominal. *Il y a* existentiel manifeste plus de contraintes ; il nécessite un SN indéfini à lecture partitive, une relative adjective et un prédicat non spécifiant. Enfin, *il y a* locatif se construit avec une relative adjective et n'est pas soumis à des contraintes portant sur le type de prédicat ou le type de constituant nominal.

Il convient de souligner ici que la distinction entre relatives prédicatives et relatives adjectives est parfois difficile à établir, surtout dans le cas d'une relative avec prédicat pouvant être spécifiant et antécédent indéfini à lecture partitive. En effet, malgré les différences importantes que nous avons présentées ci-dessus, il reste des cas ambigus, susceptibles d'une double interprétation. Ainsi l'exemple (40) pourrait décrire un certain type de clients ou un événement. Dans le premier cas, la relative peut commuter avec un syntagme adjectival et être disloquée à droite avec le nom. De plus, *il y a* peut alterner avec *on trouve*. Il s'agit alors de *il y a* existentiel suivi d'une relative adjective non spécifiante.

(40-a) Il y a beaucoup de clients qui choisissent les spécialités régionales.

(40-b) Il y a beaucoup de clients friands de spécialités régionales.

(40-c) Il y en a beaucoup, des clients qui choisissent les spécialités régionales.

(40-d) On trouve beaucoup de clients qui choisissent les spécialités régionales.

Dans le second cas, la commutation et la dislocation ne conviennent pas, mais l'énoncé peut constituer une réponse satisfaisante à la question *Qu'est-ce qui se passe ?* Nous avons affaire à *il y a* présentatif avec une relative prédicative comportant un prédicat spécifiant et l'exemple peut se paraphraser par « en ce moment, il se passe que beaucoup de clients sont en train de choisir les spécialités régionales ». Seul un contexte suffisamment vaste permettrait de trancher dans les cas difficiles.

1.3.2. *Il y a...il(s)*

Nous examinons maintenant la configuration *il y a...il(s)* en fonction des deux paramètres utilisés ci-dessus pour *il y a...qui*, à savoir le type de constituant nominal et le type de prédicat.

Lorsqu'on a un prédicat pouvant être spécifiant, *il y a* peut être suivi de tous les types de constituant nominal : SN défini (41), SN indéfini à lecture existentielle (42) ou à lecture partitive (43), pronom *en* anaphorique (44) ou nominal (45).

(41) **il y a** le copain **il** a tué une poule d'eau (ex. oral in Jeanjean, 1979 : 132)

(42) **il y a** des gens **ils** avaient acheté un tapis, ben, ils ont dû se déshabiller mais vraiment jusqu'à la petite culotte, quoi (Maroc, 28)

(43) **il y a** certaines filles je m'en rappelle **elles** disaient... (ex. oral in Giacomi et Véronique, 1982 : 239)

(44) dans les autres camions il y avait beaucoup d'officiers et puis les camions n'étaient pas bâchés tu vois (...)
à un moment donné, on était dans le camion et il s'est mis à pleuvoir, alors **il y en a un il** a ouvert son caban et puis il nous prenait comme ça, il dit : « moi je suis la mère poule qui couve mes poussins » (Louissette, 68)

(45) **il y en a ils** s'étaient ramené des tenues africaines et jamais ils les auraient mises (ex. oral in Blanche-Benveniste, 1997 : 94)

Si le prédicat est non spécifiant, *il y a* peut être suivi d'un SN indéfini à lecture partitive (46) ou du pronom *en* anaphorique (47) ou nominal (48) :

- (46) **il y a** des profs c'est vrai tu as raison **ils** sont c'est très fluide, ça chante, c'est très joli, par contre il y en a d'autres il y a des euh de partout, des ben qui hésitent, qui meublent la conversation (ex. oral *in* Cappeau et Deulofeu, 2001 : 66)
- (47) en fait, je me rappelle surtout qu'**il y en avait** un, au niveau de la pédagogie c'était vraiment bizarre (ASDE5 : 7-9)
- (48) **il y en a** les maris sont docteurs (ex. oral *in* Blanche-Benveniste, 1997 : 94)

Le tableau suivant résume les analyses précédentes :

Tableau 3 : *il y a...il(s)*

		Prédicat spécifiant	Prédicat non spécifiant
SN Déf.		+	
SN Ind.	existentiel	+	
	partitif	+	+
<i>il y en a</i> (anaphorique)		+	+
<i>il y en a</i> (nominal)		+	+

La comparaison des tableaux 2 et 3 montre clairement que la configuration *il y a... il(s)* accueille le même type de constituant nominal et le même type de prédicat (spécifiant) que *il y a* présentatif combiné avec une relative prédicative. Elle peut se combiner avec un prédicat non spécifiant lorsqu'elle accueille un SN indéfini à lecture partitive ou le pronom *en*, et ce, comme *il y a* existentiel suivi d'une relative adjectivale.

Lorsque *il y a* est suivi d'un SN défini et que le prédicat de la construction verbale qui suit est non spécifiant, la construction en *il y a* est autonome par rapport à celle qui suit. Autrement dit, la présence de cette dernière n'est pas obligatoire pour la construction en *il y a* :

- (49-a) L1 : qui il y avait à part Gilbert ?
 L2 : il y avait Daniel Agostini il est un DEUG d'Arles
- (49-b) il y avait Daniel Agostini

C'est pourquoi, dans le tableau 3, la case prévue pour le cas où le prédicat peut être non spécifiant et le SN introduit par *il y a* est défini, est laissée vide.

En ce qui concerne le cas où le prédicat peut être non spécifiant et le SN introduit par *il y a* est indéfini à lecture existentielle, la configuration *il y a...il(s)* ne semble pas être possible non plus. En effet, le SN *des gens* peut difficilement recevoir une lecture existentielle dans l'exemple (50-b) et l'énoncé ne paraît acceptable que si les deux segments sont autonomes (50-c) :

- (50-a) Dans cette cellule, il y a des gens qui sont méchants.
 (50-b) ?? Dans cette cellule, il y a des gens ils sont méchants.
 (50-c) Dans cette cellule, il y a des gens. Ils sont méchants.

Cette observation sur l'incompatibilité entre un SN indéfini à lecture existentielle et un prédicat non spécifiant dans la configuration *il y a...il(s)* implique que, dans cette configuration aussi, le type de SN influence le type de prédicat qui le suit selon la même tendance mise en évidence par G. Kleiber (2001), qui pose que, de façon générale, le SN indéfini à lecture existentielle nécessite toujours un prédicat spécifiant.

2. Le rôle de *il y a*

2.1. *Il y a* localisateur

Le rôle de *il y a* ne pose pas trop de problèmes pour *il y a* locatif ; il permet de localiser le référent du constituant nominal qui suit dans un site identifié ou identifiable. En effet, dans l'exemple (11-a) cité plus haut, *quelques hommes* sont localisés *sur l'autre trottoir*, complément locatif en position détachée à gauche de la construction en *il y a*. De même en (30), la personne nommée Daniel Agostini est localisée dans un site identifiable par le contexte précédent ; il peut s'agir d'un meeting ou d'une soirée où Daniel se trouvait parmi d'autres.

- (11-a) Sur l'autre trottoir, il y a quelques hommes. Ils sont immobiles, ils ne parlent pas. (Le Clézio, *Désert*)
 (30) L1 : qui il y avait à part Gilbert ?
 L2 : il y avait Daniel Agostini qui est un DEUG d'Arles (Syndicat, 20)

Cela vaut également pour *il y a* existentiel, sauf que le site d'accueil n'est pas précisé dans le contexte mais présupposé ; c'est la classe à laquelle appartient le constituant nominal qui suit *il y a* qui constitue le site d'accueil¹⁷. La valeur locative de *y* est donc conservée dans les emplois locatif et existentiel de *il y a*. C'est ainsi que dans ces deux emplois, le constituant nominal introduit par *il y a* peut être suivi d'une relative adjective, qui est remplaçable par un adjectif ou par un syntagme prépositionnel adnominal et dont le type de prédicat est indifférent à la localisation du référent.

Il en va autrement pour *il y a* présentatif, qui, comme nous l'avons vu précédemment, nécessite une relative prédicative qui exige un prédicat spécifiant. Le *y* ne semble plus avoir de valeur locative dans ce cas¹⁸, et certains linguistes parlent d'une désémantisation du verbe qui précède une relative prédicative. Il a ainsi été souvent remarqué que *il y a* suivi d'une relative prédicative introduit un jugement thétique, structure informationnelle non binaire.

2.2. *Il y a* introducteur d'un jugement thétique dans *il y a...qui*

Le jugement thétique, à la différence du jugement catégorique, présente en bloc un événement ainsi que les participants impliqués dans cet événement (cf. Kuroda 1973). Le jugement catégorique exprime, lui, l'attribution d'une propriété à une entité, construite en dehors de la proposition, laquelle entité doit donc être identifiée avant l'énonciation de la proposition qui suit et en constitue le support énonciatif. Avec le jugement catégorique, la structure informationnelle comporte deux parties bien distinctes, souvent appelées *thème* et *propos*.

Il y a présentatif suivi d'une relative prédicative peut être considéré comme introducteur d'un jugement thétique (cf. également Lambrecht 1988). Ceci est particulièrement clair lorsqu'on a un sujet défini, puisque la structure *il y a...qui* est le seul moyen permettant de l'insérer dans un jugement thétique ; en l'absence de cette structure, le sujet défini semble constituer le support d'un jugement catégorique. C'est pourquoi l'absence de *il y a* est problématique dans l'exemple suivant, dans la mesure où le contexte discursif ne justifie pas l'attribution d'une propriété à un individu nommé Anne-Marie ; il s'agit dans ce contexte plutôt de présenter un événement, à savoir *quelqu'un a quitté l'usine*, ainsi que le participant, en l'occurrence Anne-Marie :

- (51-a) L1 : c'est pour ça que je dis : celui qui a sa place, il se la garde actuellement hein, **il y a** Anne-Marie aussi qui a quitté l'usine tiens
 L2 : ah bon ?
 L1 : elle va rentrer dans les trucs de radar (Benot, 52)
 (51-b) ?? c'est pour ça que je dis : celui qui a sa place, il se la garde actuellement hein, Anne-Marie aussi a quitté l'usine tiens

Par contre, un SN indéfini, tant à lecture existentielle qu'à lecture partitive, ne peut en principe pas constituer le support d'un jugement catégorique¹⁹, sauf quand il s'agit d'un indéfini générique (cf. Kuroda 1973 : 97). Il ne peut donc apparaître que dans un jugement thétique, précédé ou non de *il y a*.

- (52-a) et une fois il y avait un monsieur qui passait par là (Louissette, 60)
 (52-b) et une fois un monsieur passait par là

¹⁷ Rappelons que *il y a* existentiel, selon Anscombe (1996), permet de caractériser des éléments d'une sous-classe.

¹⁸ Ce n'est pas le point de vue de Lambrecht (1988 : 152, 2000 : 50), pour qui *y* dénote dans les relatives prédicatives le point de repère par rapport auquel est située l'entité nouvelle introduite dans le discours et a le rôle sémantique de *locatif*, entendu dans un sens large puisque ce rôle inclut celui des sièges d'une perception physique dans le cas des relatives de perception (*Pierre dans Pierre entend le bébé qui pleure*).

¹⁹ Nous verrons cependant plus tard (*infra* 2.3.3) qu'un SN indéfini à lecture partitive (et non à lecture existentielle), précédé de *il y a*, peut être employé comme support d'un jugement catégorique.

Il semblerait alors qu'on a affaire ici à deux variantes dans l'expression du sujet indéfini d'un jugement thétique, comme le pensent Cl. Blanche-Benveniste (1997) ainsi que P. Cappeau et J. Deulofeu (2001). Il existe toutefois des cas où l'absence de *il y a* paraît peu naturelle. C'est le cas notamment lorsque le constituant nominal qui suit *il y a* est un SN indéfini à lecture partitive introduit par le déterminant *des* ou *un* :

(53-a) c'est vrai que **il y a** des collègues qui ont dit : « ouais, j'achète pas La Marseillaise » (Navale, 50)

(53-b) ?? c'est vrai que des collègues ont dit : « ouais j'achète pas La Marseillaise »

Enfin dans le cas de *il y en a qui*, sans quantifieur, la présence de *il y a* est obligatoire étant donné que le pronom clitique *en* ne peut pas occuper la position sujet²⁰ et qu'aucun autre élément n'est disponible pour occuper cette position : *il y en a qui sont partis* vs **en sont partis*. Lorsque *en* s'accompagne d'un quantifieur (*une, six ou sept*), ce dernier peut théoriquement être sujet, mais le résultat est souvent peu naturel²¹ :

(54-a) moi, **il y en a une** qui m'a dit que ça lui faisait mal ici (ex. oral in Giacomi et Véronique, 1982 : 240)

(54-b) ?? moi, une m'a dit que ça lui faisait mal ici

(55-a) il y a dix centres actuellement en France et **il y en a** bien six ou sept qui vont s'éteindre (AUV, 022-F01-003-007)

(55-b) ? il y a dix centres actuellement en France et six ou sept vont s'éteindre

Afin de comprendre pourquoi certains indéfinis à lecture partitive doivent recourir à *il y a* présentatif, il nous paraît important de rappeler d'abord le mode d'existence du référent donné par chaque type de lecture de l'indéfini. D'un point de vue pragmatique, on peut considérer que le jugement thétique est utilisé pour introduire un nouveau référent dans un discours (cf. Lambrecht 1988). Or la manière dont on l'introduit n'est pas la même selon qu'on a un indéfini à lecture existentielle ou un indéfini à lecture partitive. En effet, comme on l'a déjà mentionné au par. 1, les indéfinis à lecture existentielle ne peuvent introduire de nouveaux référents que par le truchement du prédicat avec lequel ils se combinent. C'est pourquoi ils nécessitent un prédicat spécifiant qui leur fournit des points d'ancrage spatio-temporels. En revanche, les nouveaux référents introduits par les indéfinis à lecture partitive « ne sont pas installés dans le discours uniquement par l'intermédiaire du prédicat ; ils se présentent ou sont donnés comme appartenant à un ensemble déjà installé, connu ou accessible et ce fait doit être mentionné dans la mémoire discursive, quelle que soit la représentation qu'on lui en donne » (Kleiber, 2001 : 62). L'indéfini à lecture partitive opère ainsi une partition dans un ensemble présupposé, qu'il s'agisse d'un ensemble mentionné dans un contexte antérieur (emploi anaphorique) ou d'un ensemble de référents humains lié à l'emploi nominal de *il y en a* ou *certain*s. Il retrouve ainsi, comme le remarque G. Kleiber (2001 : 62), une structure en quelque sorte bipartite représentant un jugement catégorique : l'ensemble de départ présupposé constitue le support énonciatif, dont on dit que « tant et tant d'éléments ou telle ou telle quantité de cet ensemble vérifie(nt) le prédicat ».

Avec un indéfini à lecture partitive, on n'a donc plus affaire à un jugement thétique mais à un jugement catégorique. Ce dernier comporte, on l'a dit, deux parties bien distinctes, qui expriment l'existence d'une entité, d'une part, et de l'autre, l'attribution d'une propriété à cette entité. Un indéfini à lecture partitive devrait alors faire partie du jugement d'attribution, étant donné qu'il présuppose un ensemble dont il est extrait et que c'est ce dernier qui devrait relever du jugement d'existence. Or, il nous semble qu'il peut être représenté soit comme faisant partie d'un jugement d'existence, dans ce cas c'est la relation d'appartenance qui est mise en relief, soit comme faisant partie d'un jugement d'attribution, dans ce cas c'est la spécificité du référent représenté par l'indéfini qui est mise en relief. Autrement dit, soit on considère d'abord

²⁰ Signalons toutefois qu'il existe un cas particulier où *en* peut figurer en fonction sujet, p. ex. *A cette tristesse s'en ajoute une autre* (G. Brée) (cf. Lagae, 1997).

²¹ Cette intuition est confirmée par les statistiques établies par Cappeau et Deulofeu (2001 : 68). Ces auteurs ont en effet comptabilisé les occurrences, dans des corpus oraux, des indéfinis qui occupent directement la position sujet et de ceux qui figurent dans les structures *il y en a...qui* et *il y en a...il(s)*, et ils constatent que la plupart des indéfinis, et surtout *un*, apparaissent très rarement en position sujet sans *il y a*.

l'ensemble présupposé, puis on vérifie si une partie de cet ensemble satisfait la propriété donnée par le prédicat, et dans ce cas, la vérification se passe au niveau du jugement d'existence ; soit on considère d'abord la propriété donnée par le prédicat, puis on vérifie si à cette propriété peut correspondre une partie de l'ensemble présupposé, et dans ce cas, la vérification se passe au niveau du jugement d'attribution.

Lorsqu'un SN indéfini à lecture partitive figure directement en position sujet sans *il y a*, c'est l'opération de partition qui semble être mise au premier plan, laquelle opération s'effectue au niveau du jugement d'existence²². Dans ce cas, l'ensemble doit être clairement délimité dans l'espace²³ pour pouvoir subir une partition. En effet, dans l'exemple suivant, qui constitue le seul exemple comportant l'emploi pronominal de *un* en position sujet dans le corpus utilisé par P. Cappeau et J. Deulofeu (2001), l'ensemble est constitué par 'trois hommes cagoulés qui sont rentrés' (et donc spécifié par la localisation externe) et la partition s'opère dans cet ensemble :

(56) il est rentré trois hommes cagoulés donc **un** est resté avec sa mitraillette auprès du démarreur (ex. oral in Cappeau et Deulofeu, 2001 : 76)

Or, dans l'exemple (53), le syntagme indéfini *des collègues* n'est pas localisé dans un ensemble spatialement bien délimité, ce qui l'empêche d'occuper la position sujet. Il en va de même pour le quantifieur *une* qui figure dans l'exemple (54). Or, dans l'exemple (55), bien que l'ensemble dont sont extraits 'six ou sept' soit bien localisé (dix centres qui existent en France), l'absence de *il y a* devant le sujet rend quand même l'acceptabilité de l'énoncé douteuse. La condition de la localisation de l'ensemble semble donc être nécessaire mais non suffisante et elle doit être complétée par une autre condition, à savoir la continuité discursive. En effet, le référent d'une partie dont l'existence dépend d'un ensemble présupposé doit se trouver dans la même situation que l'ensemble²⁴. Sans cette continuité, il semble qu'on doive recourir à *il y a*. Dans l'ex. (55), il y a une rupture discursive et c'est pourquoi l'absence de *il y a* n'est pas très naturelle.

Les observations qui précèdent nous ont amenées à formuler l'hypothèse suivante : la construction en *il y a* permet de neutraliser la mise en relief du jugement d'existence qu'on a lorsque le SN indéfini à lecture partitive figure directement en position sujet. Par conséquent, la vérification de la propriété donnée par le prédicat peut se faire soit au niveau du jugement d'existence soit au niveau du jugement d'attribution, selon qu'on considère d'abord l'ensemble ou la propriété. C'est pourquoi lorsqu'on a un indéfini à lecture partitive introduit par *il y a* et accompagné d'un prédicat pouvant être spécifiant, il n'est pas aisé, sans contexte, de savoir s'il s'agit d'un *il y a* existentiel accompagné d'une relative adjectivale ou d'un *il y a* présentatif accompagné d'une relative prédicative (cf. supra, ex. 40). Dans le premier cas, c'est le jugement d'existence qui est mis au premier plan, alors que dans le second cas, c'est le niveau du jugement d'attribution qui prédomine.

2.3. Le rôle de *il y a* dans *il y a...il(s)*

Dans cette configuration, le constituant nominal introduit par *il y a* ne fait pas partie de la construction verbale qui suit ; il en est détaché. Le considérer simplement comme un élément disloqué, comme le fait Cl. Blanche-Benveniste (1997 : 94), ne nous semble cependant pas être tout à fait suffisant. On ne peut pas non plus considérer *il y a* seulement comme un stabilisateur d'un topique indéfini, comme le suggèrent P. Cappeau et J. Deulofeu (2001), étant donné qu'il peut être suivi d'un constituant nominal défini. Nous nous proposons dans ce qui suit de préciser tout d'abord ce qui différencie *il y a...il(s)* de *il y a...qui*, puis de distinguer deux configurations en *il y a...il(s)*, enfin d'apporter des éléments permettant d'expliquer ces deux configurations différentes.

²² Cette hypothèse ne s'applique pas à l'indéfini à lecture existentielle.

²³ Comme l'a bien montré Theissen (1997), pour qu'un SN introduit par l'article partitif puisse occuper la position sujet, le facteur de la localisation spatiale s'avère important.

²⁴ Ceci n'est pas sans rappeler le fonctionnement de l'anaphore associative, tel qu'il a été décrit dans les nombreux travaux de Kleiber (1993, 1995, 1997, 1999, entre autres). Voir aussi Schnedecker, Charolles, Kleiber et David (1991).

2.3.1. *Il y a...il(s)* et *il y a...qui*

Selon P. Cappeau et J. Deulofeu (2001 : 62), *il y a...qui* se distingue de *il y a...il(s)* entre autres par sa compatibilité avec la modalité négative ou restrictive. Or, ceci est valable uniquement pour le constituant nominal indéfini à lecture partitive, qu'il soit introduit par *il y a* existentiel accompagné d'une relative adjective (57-a) ou par *il y a* présentatif accompagné d'une relative prédicative (58-a) :

(57-a) il y en a pas qui savent faire ça (ex. oral *in* Cappeau et Deulofeu, 2001 : 62)

(58-a) il y a que trois qui sont partis ce matin (ex. oral *in* Cappeau et Deulofeu, 2001 : 62)

Si on a un défini ou un indéfini à lecture existentielle introduit par *il y a* présentatif, ce dernier ne peut pas recevoir la modalité négative²⁵ :

(59-a) Monsieur le Président, il y a la Suisse qui a envahi notre pays (Histoires drôles, 45)

(59-b) ?? il y pas la Suisse qui a envahi notre pays

(60-a) et une fois il y avait un monsieur qui passait par là (Louisette, 60)

(60-b) ?? il y avait pas un monsieur qui passait par là

Il en va de même pour la modalité interrogative : *il y a ...qui* l'accepte seulement si le constituant nominal introduit par *il y a* est indéfini à lecture partitive, quel que soit le type de relative :

(57-b) est-ce qu'il y en a qui savent faire ça ?

(58-b) est-ce qu'il y en a trois qui sont partis ce matin ?

(59-c) ?? est-ce qu'il y a la Suisse qui a envahi notre pays ?

(60-c) ?? est-ce qu'il y avait un monsieur qui passait par là ?

L'interrogation porte en (57-b) sur l'existence de personnes ayant une certaine aptitude, en (58-b) sur la quantité de participants à l'événement, mais en (59-c) et (60-c), c'est l'événement lui-même qui est mis en question, ce qui pose problème.

Quant à la relative elle-même, l'insertion d'une négation y est soumise à une contrainte analogue : elle est possible pour le constituant nominal indéfini à lecture partitive introduit par *il y a* existentiel accompagné d'une relative adjective (61) - (62), et non pour le défini ou l'indéfini à lecture existentielle introduit par *il y a* présentatif accompagné d'une relative prédicative (59-d) - (60-d)²⁶.

(61) **il y a** énormément de mots qui ne sont pas de la bonne langue, comme on dit (Félicien Mars, 21)

(62) ah oui, j'ai vu un reportage à la télévision, mais c'est fou ce qu'ils racontent sur moi, que **il y en a** qui n'ont pas assez à manger (Dames Snobs, 24)

(59-d) ?? il y a la Suisse qui n'a pas envahi notre pays

(60-d) ?? il y avait un monsieur qui ne passait pas par là

Dans la configuration *il y a...il(s)*, *il y a* ne peut pas être nié quel que soit le type de constituant et quel que soit le type de prédicat. En voici quelques exemples :

(63-a) il y a le copain il a tué une poule d'eau (ex. oral *in* Jeanjean, 1979 : 132)

(63-b) * il n'y a pas le copain il a tué une poule d'eau

(64-a) il y a des gens ils avaient acheté un tapis, ben, ils ont dû se déshabiller mais vraiment jusqu'à la petite culotte, quoi (Maroc, 28)

(64-b) * il n'y a pas de(s) gens ils avaient acheté un tapis

(65-a) il y a des garçons ils ont mauvais caractère (ex. oral *in* Giacomi et Véronique, 1982 : 239)

(65-b) * il n'y a pas de(s) garçons ils ont mauvais caractère

²⁵ Il peut recevoir la modalité restrictive, mais dans ce cas on a un «tour clivé» plutôt que *il y a* présentatif : *il n'y a que la Suisse qui a envahi notre pays ; il n'y avait qu'un monsieur qui passait par là*, cf. par. 1.1.

²⁶ Ce dernier cas n'est d'ailleurs pas sans rappeler les observations faites par Kleiber (2001 : 51) sur la (in)compatibilité de l'indéfini à lecture existentielle avec la négation du prédicat spécifiant.

De même, *il y a* ne peut pas se combiner dans la configuration *il y a...il(s)* avec un pronom ou un déterminant négatif ni même avec un déterminant à orientation négative, ce qui est pourtant possible pour *il y a...qui* :

- (66-a) Il (n') y a personne / aucun collègue / peu de collègues qui pourra / pourront te contredire.
 (66-b) ?? Il (n') y a personne / aucun collègue / peu de collègues il(s) pourra / pourront te contredire.

Par ailleurs, dans la configuration *il y a...il(s)*, le SN indéfini ne peut pas être en lecture non spécifique, ce qui est pourtant possible dans la construction *il y a...qui* :

- (67-a) de temps en temps, **il y aura** une abeille qui vous piquera comme ça, elle sait pas pourquoi, une gardienne qui se sera pas trop gorgée de miel, qui sera un peu plus excitée que les autres (Abeilles, 72)
 (67-b) ?? de temps en temps il y aura une abeille elle vous piquera

En outre, dans *il y a...qui*, le temps verbal de *il y a* peut être le futur, avec lequel l'existence d'un référent n'est pas forcément assurée, alors que, dans *il y a...il(s)*, *il y a* semble n'être compatible qu'avec le présent ou l'imparfait, temps verbaux permettant de poser l'existence d'un référent dans un intervalle non borné.

2.3.2. Deux configurations en *il y a...il(s)*

Si tous les cas de *il y a...il(s)* peuvent être distingués de *il y a...qui* par les propriétés précédemment présentées, ils se subdivisent à leur tour en deux types. La distinction entre les lectures existentielle et partitive des indéfinis s'avère de nouveau importante à cet égard. En effet, quand *il y a* s'accompagne d'un constituant nominal indéfini à lecture partitive ou du pronom *en*, ce constituant n'est pas forcément repris par un pronom clitique sujet ; il peut être repris par d'autres pronoms clitiques tel *le* ou *leur* (68-a) – (69-a), par un déterminant possessif (70-a), ou ne pas être repris (72-a) :

- (68-a) L1 : du coup j'étais toute seule avec mes profs
 L2 : oh la la, ça va, tu as pas trop stressé parce que euh ?
 L1 : ah ben en fait non, parce que **il y en a un** je **le** connais vachement bien (Béné : 4/15-16, 5/1-3)
 (69-a) L1: et est-ce qu'il y en a qui au contraire vous ont laissé un très bon souvenir ?
 L2 : oui ben justement cette prof-là
 L1 : donc c'est presque plus sur la qualité que sur la personne ou c'est tout mélangé ?
 L2 : oh ben ça dépend, parce que **il y a des profs** on **leur** reconnaît pas forcément [des qualités pédagogiques], moi les profs que j'ai beaucoup aimés sont pas forcément les profs qui m'ont le mieux appris (BOAE7 : 4-11)
 (70-a) c'est un peu ça cette jouissance hein et puis **il y en a d'autres** bon comme les paranoïaques eh ben **leur** jouissance elle arrive par moments (ex. oral in Cappeau-Deulofeu, 2001 : 63)
 (71-a) en fait, je me rappelle surtout qu'**il y en avait un**, au niveau de la pédagogie **c'était vraiment bizarre** (ASDE5 : 7-9)
 (72-a) **Il y en a** les maris sont docteurs (ex. oral in Blanche-Benveniste, 1997 : 94)

En revanche, lorsqu'on a, après *il y a*, un constituant nominal défini ou indéfini à lecture existentielle, ce dernier est toujours repris par un pronom clitique sujet²⁷ :

- (73-a) **il y a des gens ils** avaient acheté un tapis, ben, ils ont dû se déshabiller mais vraiment jusqu'à la petite culotte, quoi (Maroc, 28 : 1-2)
 (74-a) alors **il y a un cardinal** de Toulouse eh ben **il** s'est levé il a dit que c'était contre l'évangile (ex. oral in Jeanjean, 1979 : 132)
 (75-a) **il y a Jocelyne** sur neuf films **elle** leur en a refusé huit (ex. oral in Jeanjean, 1979 : 132)
 (76-a) **il y a le copain il** a tué une poule d'eau (ex. oral in Jeanjean, 1979 : 132)

²⁷ Notons que, dans ce cas, à la place de *il y a* on peut trouver *tu as* : **tu as des enfants** dès qu'**ils** voient un peu de touristes ils te courent après pour demander juste une petite pièce (Maroc, 13 : 5-7). Rappelons que la construction *il y a* suivi d'une relative prédicative partage les mêmes propriétés que *tu as* suivi d'une relative prédicative, et que ces deux constructions se distinguent de la relative prédicative introduite par *j'ai* / *il a* (cf. Lagae et Rouget, 1998 et la note 13 ci-dessus).

D'autre part, la construction verbale peut être négative (69-a) si *il y a* introduit un constituant nominal indéfini à lecture partitive, ce qui ne semble pas être possible s'il est suivi d'un constituant nominal défini ou indéfini à lecture existentielle :

- (73-b) ?? il y a des gens ils n'avaient pas acheté un tapis
- (74-b) ?? alors il y a un cardinal de Toulouse il ne s'est pas levé
- (75-b) ?? il y a Jocelyne sur neuf films elle n'en a pas refusé huit
- (76-b) ?? il y a le copain il n'a pas tué une poule d'eau

Enfin, le prédicat peut être non spécifiant si le constituant nominal introduit par *il y a* est indéfini à lecture partitive ou le pronom *en* (71-a), (72-a) et non quand il est défini ou indéfini à lecture existentielle :

- (74-c) ?? alors il y a un cardinal de Toulouse il est chauve
- (75-c) ?? il y a Jocelyne elle est blonde

2.3.3. Thème / Topique

La différence entre ces deux configurations en *il y a...il(s)* semble s'expliquer si l'on adopte les notions de *thème* et de *topique* de S. Dik (1997b : 389-396 pour la notion de *thème* ; 1997a : 315-326 pour la notion de *topique*). Le *thème* est une unité extra-propositionnelle (« extra-clausal constituant ») et correspond à un élément détaché à gauche d'une construction verbale. Il constitue ainsi le support d'énonciation d'un jugement catégorique et représente une entité à laquelle on attribue une propriété²⁸.

Quant au *topique*, il sert à introduire ce dont on parle ou le cadre discursif. Le titre d'un livre ou d'un article peut être ainsi un topique et non un thème. Selon S. Dik (1997a : 315-316), un nouveau topique peut être introduit à l'aide de certains types de constructions, entre autres les propositions existentielles ou locatives-existentielles lorsque le nouveau topique concerne le premier argument ou la position sujet : *Once upon a time there was an elephant called Jumbo ; Long ago, in the middle of the African jungle, there lived an elephant called Jumbo*. S. Dik précise en outre que le nouveau topique est souvent représenté par un terme indéfini, mais que si le locuteur considère qu'il est connu de son allocutaire, une forme définie peut également être utilisée. Par ailleurs, le nouveau topique occupe généralement la position finale d'une proposition (il ne s'agit donc pas d'une unité extra-propositionnelle) et l'auteur cite en exemple la construction impersonnelle d'un verbe intransitif pour le français (*il arrivait trois trains*). Enfin, le maintien d'un nouveau topique se fait, selon S. Dik, par des termes anaphoriques qui occupent en général la position sujet.

L'hypothèse que nous proposons afin de rendre compte de *il y a ...il(s)* est que *il y a* fonctionne comme introducteur d'un thème lorsqu'il s'accompagne d'un indéfini à lecture partitive. Il permet ainsi à un constituant nominal indéfini d'être employé comme thème, ce qui est normalement exclu en l'absence de *il y a*²⁹ :

- (68-b) ?? un, je le connais vachement bien
- (69-b) ?? des profs, on leur reconnaît pas forcément [des qualités pédagogiques]

Un thème, selon S. Dik (1997b : 391), est souvent représenté par une forme absolue, qui ne marque aucune fonction syntaxique ou sémantique. C'est pourquoi il peut être repris par un pronom clitique à n'importe quelle fonction ou ne pas être repris du tout³⁰. Par ailleurs, le thème constitue le support énonciatif d'un jugement catégorique ; il réfère donc à une entité dont

²⁸ Ainsi défini, le thème est le support d'énonciation d'un jugement catégorique, mais l'inverse n'est pas vrai. Au support d'énonciation d'un jugement catégorique peut correspondre non seulement le thème tel qu'il est défini par Dik (*Paul, il est gentil*), mais aussi le sujet grammatical d'un jugement catégorique (*Paul est gentil*) ou un élément disponible dans le contexte discursif comme dans le cas de l'anaphore associative (*Ma voiture est en panne. Le moteur a lâché*).

²⁹ Pour Muller (1999), les SN indéfinis peuvent être employés comme thèmes détachés dans certains cas. Or, la plupart des exemples fournis par l'auteur pour illustrer les thèmes indéfinis nous semblent correspondre plutôt aux topiques de Dik qu'aux thèmes.

³⁰ Les dislocations à gauche sont tout à fait représentatives à cet égard (cf. notamment Fradin, 1988, Lambrecht, 1994 et Blasco-Dulbecco, 1999).

l'identité est présupposée. C'est pourquoi *il y a* introducteur d'un thème ne peut pas être nié (65-b), alors que la construction verbale qui suit peut être négative (69-a) et peut comporter un prédicat non spécifiant (68-a) – (72-a).

En revanche, lorsque *il y a* est suivi d'un constituant nominal défini ou indéfini à lecture existentielle, il fonctionne comme introducteur d'un nouveau topique, maintenu dans la construction qui suit par le pronom clitique sujet. Etant donné qu'il s'agit d'introduire un nouveau référent dont l'existence n'est pas présupposée dans le discours³¹, c'est le prédicat qui doit lui fournir un point de référence. Autrement dit, il s'agit de la première mention d'un référent spécifié par l'intermédiaire du prédicat. Par exemple, dans l'exemple (73-a), le topique correspond à 'des gens' dont la spécificité est donnée par le prédicat qui suit (*ils avaient acheté un tapis*).

(73-a) il y a des gens ils avaient acheté un tapis, ben, ils ont dû se déshabiller mais vraiment jusqu'à la petite culotte, quoi (Maroc, 28 : 1-2)

Ceci explique pourquoi la construction verbale qui suit *il y a* topique ne peut pas être négative (73-b) – (76-b) et le prédicat doit être spécifiant (74-c) – (75-c). Il va sans dire qu'un introducteur de topique ne peut pas être nié.

Or un nouveau topique peut être introduit également à l'aide d'un jugement thétiqque constitué de *il y a* présentatif suivi d'un SN défini ou indéfini à lecture existentielle et d'une relative prédicative. Cette observation soulève les deux questions suivantes :

- (i) A-t-on affaire à une variante de *il y a...il(s)* introducteur d'un topique ?
- (ii) La configuration *il y a...il(s)* exprime-t-elle aussi un jugement thétiqque ?

La réponse à la première question permettra de répondre en même temps à la seconde.

La structure *il y a...qui* représentant un jugement thétiqque ne semble pas être une variante de *il y a...il(s)* introducteur d'un topique. En effet, si les deux peuvent être utilisées pour introduire un nouveau topique, il ne s'agit pas nécessairement du même type de topique. Avec *il y a...qui*, le nouveau topique peut être soit le référent du constituant nominal introduit par *il y a*, soit l'événement en général, comme le montrent les deux possibilités de maintien du topique dans les exemples suivants :

(77-a) Il y a Paul qui arrive. Il va encore parler de linguistique.

(77-b) Il y a Paul qui arrive. Mais c'est trop tôt.

Avec la configuration *il y a...il(s)*, le nouveau topique est clairement désigné ; il ne peut s'agir que du référent du constituant nominal qui suit *il y a*. Dans la structure *il y a...qui*, le jugement thétiqque semble ainsi consister en un seul acte : l'identification d'un (ou des) participant(s) se fait en même temps que la reconnaissance d'un événement. C'est pourquoi aussi bien le constituant nominal que le prédicat peut être le sujet de l'énoncé qui suit. Quant à la configuration *il y a...il(s)*, elle représente elle aussi un jugement thétiqque, étant donné qu'il ne s'agit pas de l'attribution d'une propriété à une entité déjà identifiée. Or avec cette configuration, le jugement thétiqque semble consister en deux actes : d'abord la reconnaissance d'un événement, puis l'identification d'un (ou des) participant(s) impliqué(s) dans cet événement³².

Le tableau suivant présente le bilan de l'analyse proposée dans cet article.

³¹ Il ne s'agit évidemment pas ici de l'existence dans l'absolu, étant donné qu'un topique peut être réalisé par un SN défini.

³² Dans l'analyse de Kuroda (1973), le jugement thétiqque consiste en deux actes. Or en coréen, la marque nominative doit accompagner le sujet dans le jugement thétiqque en deux actes, alors qu'elle est absente dans le jugement thétiqque en un seul acte (cf. Choi-Jonin, 2001).

Tableau 4 : Bilan

<i>il y a...qui</i>	<i>il y a...il(s)</i>
Jugement théorique en un acte	Jugement théorique en deux actes
<i>il y a</i> [prés] + SN déf. + Rel. Préd <i>il y a</i> [prés] + SN ind. [exist] + Rel. Préd	<i>il y a</i> + SN déf + <i>il(s)</i> <i>il y a</i> + SN ind [exist] + <i>il(s)</i>
Apport d'énonciation d'un jugement catégorique (attribution)	Support d'énonciation d'un jugement catégorique (thème indéfini)
<i>il y a</i> [prés] + SN ind [part] + Rel. Préd <i>il y en a (Qt)</i> + SN ind [part] + Rel. Préd.	<i>il y a</i> + SN ind [part] + <i>il(s)</i> <i>il y en a (Qt)</i> + SN ind [part] + <i>il(s)</i>
Apport d'énonciation d'un jugement catégorique (existence)	
<i>il y a</i> [exist] + SN ind [part] + Rel. Adj <i>il y en a (Qt)</i> + SN ind [part] + Rel. Adj	

Le tableau montre clairement que les constructions *il y a...qui* et *il y a...il(s)* ont toutes deux leur raison d'être et que chacune présente différents cas de figure en fonction notamment du type de constituant nominal introduit par *il y a*³³. Concernant le pronom *en*, il semble fonctionner dans les différentes structures de la même manière que les indéfinis à lecture partitive.

Si nous sommes parfaitement conscientes que l'analyse proposée ici doit être vérifiée dans un corpus plus vaste, nous croyons néanmoins avoir atteint notre objectif, qui était de montrer l'importance pour l'analyse linguistique de plusieurs distinctions mises en évidence par G. Kleiber dans ses travaux : les lectures existentielle et partitive des indéfinis, le caractère spécifiant et non spécifiant des prédicats, la lecture spécifique et non spécifique des indéfinis.

Références

- Anscombre, J.-Cl. 1996. Partitif et localisation temporelle. *Langue française* 109 : 80-103.
- Benninger, C. et A. Theissen. 2000. L'anaphore pronominale *in absentia* : le cas de *certain*s. *Verbum* 22 : 347-362.
- Blanche-Benveniste, C. 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Gap, Ophrys.
- Blanche-Benveniste, C., M. Bilger, P. Mertens, C. Rouget et K. van den Eynde. 1990. *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris, Ed. du CNRS.
- Blasco-Dulbecco, M. 1999. *Les dislocations en français contemporain. Étude syntaxique*. Paris, Champion.
- Cappeau, P. 2001. Sur *certain*s sujet. *Recherches sur le français parlé* 16 : 151-175.
- Cappeau, P. et J. Deulofeu. 2001. Partition et topicalisation : *il y en a* « stabilisateur » de sujets et de topiques indéfinis. *Cahiers de praxématique* 37 : 45-82.
- Choi-Jonin, I. 2001. Thèmes en coréen. *Cahiers de Grammaire* 26 : 75-99.
- Deulofeu, J. 1989. Les couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé. *Recherches sur le français parlé* 9 : 111-141.
- Dik S. C. 1997a. *The Theory of Functional Grammar, Part I: The Structure of the Clause* (second, revised edition). Berlin – New-York, Mouton de Gruyter.
- Dik S. C. 1997b. *The Theory of Functional Grammar, Part 2: Complex and Derived Constructions*. Berlin – New-York, Mouton de Gruyter.
- Fradin, B. 1988. Approche des constructions à détachement : la reprise interne. *Langue française* 78 : 26-56.
- Furukawa, N. 1996a. *Grammaire de la prédication seconde. Forme, sens et contraintes*. Louvain-la-Neuve, Duculot.

³³ Les seuls cas où on pourrait éventuellement parler de variantes sont les structures en *il y a...qui* comportant un SN indéfini à lecture existentielle ou partitive et celles qui disposent directement les mêmes types de constituant nominal en position sujet avant le verbe (*il y a beaucoup d'étudiants qui ont protesté* ; *beaucoup d'étudiants ont protesté*). Nous avons cependant esquissé au par. 2.2 les contraintes d'emploi des indéfinis à lecture partitive en position sujet préverbale.

- Furukawa, N. 1996b. *Il n'y a que toi qui puisses le faire* : A propos de l'emploi thématique d'un type de proposition subordonnée. *Revue romane* 31 : 271-282.
- Giacomi A. et D. Véronique. 1982. A propos de "il y a"... / "il y en a"... *Le français moderne* 50 : 237-242.
- Giry-Schneider, J. 1988. L'interprétation événementielle des phrases en *il y a*. *Linguisticae Investigationes* 12 : 85-100.
- Gondret, P. 1976. *Quelques, plusieurs, certains, divers* : étude sémantique. *Le français moderne* 44 : 143-152.
- Jeanjean, C. 1979. Soit y'avait le poisson soit y'avait ce rôti farci. Étude de la construction *il y a* dans la syntaxe du français. *Recherches sur le français parlé* 2 : 121-160.
- Kleiber, G. 1981a. *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*. Paris, Klincksieck.
- Kleiber, G. 1981b. Relatives spécifiantes et relatives non spécifiantes. *Le français moderne* 49 : 216-233.
- Kleiber, G. 1987. *Relatives restrictives et relatives appositives: une opposition «introuvable»?* Tübingen, Niemeyer.
- Kleiber, G. 1988. Sur les relatives du type *Je le vois qui arrive*. *Travaux de Linguistique* 17 : 89-115.
- Kleiber, G. 1993. Anaphore associative, pontage et stéréotypie. *Linguistique Investigationes* 18-1 : 38-82.
- Kleiber, G. 1995. Anaphore associative, thèse lexico-stéréotypique : oui, mais... *Cahiers de praxématique* 24 : 69-86.
- Kleiber, G. 1997. Des anaphores associatives méronymiques aux anaphores associatives locatives. *Verbum* 19-1, 2 : 25-66.
- Kleiber, G. 1999. Anaphore associative et relation partie-tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique. *Langue française* 122 : 70-100.
- Kleiber, G. 2001. Indéfinis : lecture existentielle et lecture partitive. in G. Kleiber, B. Laca et L. Tasmowski (éds), *Typologie des groupes nominaux*. Rennes, Presses Universitaires : 47-97.
- Kuroda, S. Y. 1973. Le jugement catégorique et le jugement thétique. Exemples tirés de la syntaxe japonaise. *Langages* 30 : 81-110.
- Lagae, V. 1997. *En* quantitatif : pronom lié à la fonction objet ou à une position ? *Travaux de Linguistique* 35 : 103-114.
- Lagae, V. 2001. *J'en ai lu deux, de livres* : les structures à détachement de forme de N. in D. Amiot, W. De Mulder et N. Flaux (éds), *Le syntagme nominal: syntaxe et sémantique*. Arras, Artois Presses Université : 215-231.
- Lagae V. et C. Rouget. 1998. Quelques réflexions sur les relatives prédicatives. in M. Bilger, K. van den Eynde et F. Gadet (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Louvain-Paris, Peeters : 313-325.
- Lambrecht, K. 1988. Presentational cleft constructions in spoken French. in J. Haiman et S. A. Thompson (éds), *Clause combining in grammar and discourse*. Amsterdam-Philadelphia, J. Benjamins : 135-179.
- Lambrecht, K. 1994. *Information structure and sentence form*. Cambridge, University Press.
- Lambrecht, K. 2000. Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative. *Langue française* 127 : 49-66.
- Lamiroy B. 1991. Coréférence et référence disjointe : les deux pronoms *en*. *Travaux de Linguistique* 22 : 41-65.
- Léard, J.-M. 1992. *Les gallicismes. Etude syntaxique et sémantique*. Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Milner J.-C. 1978. *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris, Seuil.
- Muller, C. 1995. Les relatives de perception: *J'entends le garçon qui bégaie qui bégaie*. in H. Bat -Zeev Shyldkrot et L. Kupferman (éds), *Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à David Gaatone*. Amsterdam-Philadelphia, J. Benjamins : 311-322.
- Muller, C. 1999. La thématization des indéfinis en français : un paradoxe apparent. in C. Guimier (éd.), *La thématization dans les langues*. Berne, P. Lang : 185-199.

- Pierrard, M. 1985. *Il n'y a que X qui*. Remarques sur la syntaxe de 'il y a' marquant l'exclusivité. *Revue romane* 31 : 271-282.
- Prebensen, H. 1982. La proposition relative dite attributive. *Revue romane* 17 : 98-117.
- Rothenberg, M. 1979. Les propositions relatives prédicatives et attributives : problème de linguistique française. *Bulletin de la Société linguistique de Paris* 74 : 351-395.
- Schnedecker, C., M. Charolles, G. Kleiber et J. David (éds). 1991. *L'anaphore associative. Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*. Paris, Klincksieck. (*Recherches linguistiques* 19)
- Theissen, A. 1997. Quand le partitif peut-il être sujet ? *Verbum* 3 : 339-354.
- Theissen, A. et C. Benninger. 2003. *Certains* en lecture existentielle : à quelles conditions ? in B. Combettes, C. Schnedecker et A. Theissen (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*. Actes du Colloque international de Metz (18, 19, 20 mars 1999). Paris, Champion : 479-494.